



DONNEES CADASTRE NUMERIQUE
PCN - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE
NUMERO DE REFERENCE : PCF026 - STAND 2010

- BATIMENT EXISTANT
- LIMITE PARCELLAIRE
- am Brill TOPONYME

DONNEES / INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
ORTHOPHOTOS / "ORTSBEGEHUNGEN" / BD-TOPO

- BATIMENT (ORTHOPHOTOS)
- BATIMENT ("ORTSBEGEHUNGEN")
- BATIMENT DEMOLI ("ORTSBEGEHUNGEN")

LES MESURES SONT A PRENDRE A PARTIR DE L'AXE DES LIGNES

LES ZONES D'HABITATIONS

- SECTEURS DE MOYENNE DENSITE
- SECTEURS DE FAIBLE DENSITE
- SITES ET MONUMENTS A PROTEGER
- SECTEURS D'AMENAGEMENT PARTICULIER
- SECTEURS D'AMENAGEMENT DIFFERE

LES TERRAINS RESERVES

- A L'EDUCATION
- AUX EQUIPEMENTS SPORTIFS
- AUX EDIFICES PUBLICS
- AUX CIMETIERES
- A LA VOIRIE
- AUX PARKINGS
- AUX INSTALLATIONS RTL
- AUX ZONES VERTES
- AUX ZONES VERTES DE PROTECTION
- AUX RESERVES NATURELLES
- AUX CAMPINGS
- AUX ZONES DE LOISIRS

LES ZONES D'ACTIVITES

- SECTEURS D'INDUSTRIE LEGERE

LA ZONE RURALE

- SECTEUR FORESTIER
- SECTEUR AGRICOLE
- ZONE DE PROTECTION DES SOURCES
R1:50m R2:200m R3:500m
- CHATEAU OU RESERVOIR D'EAU
- STATION D'EPURATION D'EAU
- COURS D'EAU

ZONES SELON REGLEMENT GRAND-DUCAL DU 28 JUILLET 2011 CONCERNANT LE CONTENU DU PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL D'UNE COMMUNE

- HAB-2 ZONE D'HABITATION 2
- MIX-u ZONE MIXTE URBAINE
- DELIMITATION DU DEGRE D'UTILISATION DU SOL

ELEMENTS A TITRE INDICATIF ET NON EXHAUSTIF

- BIOTOPES
- HABITATS ESPECES PROTEGEES TYPE 1